

Entreprise

La société Telma met un frein à la pollution

Leader mondial du freinage électromagnétique, l'entreprise Telma est installée depuis 47 ans dans la zone industrielle du Vert-Galant. En plus d'être d'une redoutable efficacité, les produits qu'elle commercialise permettent de lutter contre la pollution atmosphérique.

Créée en 1946 dans l'Aveyron, la société Telma vient récemment de fêter ses 70 ans. Installée depuis 1969 à Saint-Ouen l'Aumône, elle fut l'une des premières entreprises à s'être implantée dans la zone industrielle du Vert-Galant. Un emplacement stratégique puisque situé au carrefour de l'Europe. Depuis 1976, elle y occupe un bâtiment de 12 000 m² où elle a regroupé son siège social, son usine principale et un centre d'expertise. Elle emploie 230 salariés dans le monde dont 120 en France chargés de concevoir et de produire des systèmes de freinage de haute performance pour les véhicules lourds. « Notre entreprise est présente dans le monde entier, via un réseau de plus de 600 distributeurs et un partenariat avec les plus grands constructeurs (Renault, Iveco, Ford, Scania... NDLR). Les ralentisseurs à



Olivier Saint-Cricq, directeur de la société de production de systèmes de freinage.

induction que nous produisons sont les plus performants au monde », souligne fièrement Olivier Saint-Cricq, directeur général de l'entreprise. Une technologie dont l'efficacité, la fiabilité et la qualité sont reconnues par ses clients et qui participe aussi à la préservation de l'environnement et de la qualité de l'air.

Réduction des particules

Les récents épisodes de pollution atmosphérique ont mis en évidence que les particules fines en suspension dans l'air proviennent essentiellement de la pollution due au trafic routier. Les rejets des moteurs sont particulièrement incriminés. Pourtant, d'autres rejets liés aux freinages représentent également une part de plus en plus importante des polluants. « Sans friction, notre système de freinage n'émet aucune particule fine contrairement aux plaquettes de frein et disques, dont le ralentisseur évite l'usure et donc leur impact

néfaste sur l'environnement », précise Olivier Saint-Cricq. Et de surenchérir : « En prenant en charge 80% des opérations de freinage, le dispositif Telma permet de réduire de 85% les émissions de particules fines, très mauvaises pour la santé ». Les entreprises déjà dotées des produits Telma ont pu constater l'intérêt d'un tel système tant en matière de sécurité de freinage, qu'en confort d'utilisation ou bien d'économie (changement moins fréquent des plaquettes et disques, temps d'immobilisation inférieur...). Aujourd'hui, Telma n'équipe que les véhicules lourds. Son nouveau challenge serait d'en faire bénéficier les automobiles d'ici à deux ans et de participer à la lutte contre la pollution atmosphérique dans nos agglomérations. ■

CONTACT

Telma : 28 rue Paul Painlevé
<http://fr.telma.com>

16-25 ANS: CLEF EN MAIN



“Clicnjob” : en route vers l'emploi !

Vous vous demandez comment trouver un emploi ? Quels sont les métiers qui recrutent ? Vers quelles formations vous orienter ? Pas de panique, la plateforme informatique “Clicnjob” a été créée pour vous. C'est simple, ludique et interactif !

“Clicnjob” a pour vocation de donner aux jeunes le pouvoir d'agir tout en les aidant à surmonter les freins qu'ils seront amenés à rencontrer pour s'insérer professionnellement.

Sur ce site dédié, vous pourrez apprendre à rédiger de bonnes candidatures, comprendre les logiques des employeurs, ou encore identifier les ressources numériques utiles dans la recherche d'un emploi. Une plateforme web basée sur une communauté d'entraide et qui a associé des jeunes à sa conception. Alors n'hésitez plus et connectez-vous sur www.clicnjob.fr Un site de référence prêt à vous aider à réussir votre insertion professionnelle.

LA CLEF/PIJ / 31 avenue du Général de Gaulle (Clos du roi) Tél. 01 30 37 67 77
 Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.